

Objectif Permis

PROGRAMME PERMIS B (formation théorique)

Présentation de
l'organisme :

Notre organisme de
formation vous
accompagne depuis
2011 et vous propose la
formations au permis auto
boite manuelle et
automatique, formation
traditionnelle,
accompagnée,
supervisée

Contact :

Brivoal.elodie@gmx.fr

DUREE DE LA FORMATION

Cours collectifs illimités jusqu'à
obtention du code

LIEU DE LA FORMATION

Centre commercial place
Anne de bretagne 56270
PLOEMEUR

TARIF

Nous consulter

DATES :

Nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre capable de réussir l'examen théorique général (code de la route)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage

La formation

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », vous suivrez des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne ([REMC](#)).

Les thèmes abordés et les compétences développées

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets des perturbateurs comme l'alcool, les drogues et les médicaments
- L'influence des états émotionnels et de la fatigue
- Les risques au regard des conditions atmosphériques environnantes et des états de la chaussée
- Etre capable de percevoir, analyser et décider du comportement à adopter

Sont également traités les risques spécifiques liés

- à l'inexpérience d'autres usagers de la route
- aux usagers les plus vulnérables mais aussi ceux ayant trait
- aux caractéristiques spécifiques de certaines catégories de véhicules et aux différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

Objectif Permis

PROGRAMME PERMIS B (formation théorique) suite

PROGRAMME DE LA FORMATION

Enfin, les élèves doivent connaître

- les précautions à prendre en quittant le véhicule
- les facteurs de sécurité concernant le chargement de ce véhicule et les personnes transportées
- les règles d'une conduite respectueuse de l'environnement (niveau sonore, consommation de carburant et émissions de gaz à effet de serre)
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être âgé de 17 ans au moment de la constitution du dossier,
- Être titulaire de l'**Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2** ou de l'**Attestation de Sécurité Routière** pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen théorique général du code de la route.

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision et de formation au code en ligne

- **METHODES PEDAGOGIQUES**

Pédagogie adaptée à la formation pour adulte, ludique et participative. Alternance de théorie et de Pratique.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, une codification par thèmes accompagne le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elle détaille les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux ; les connaissances sur la loi et la circulation dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
des tests examens blancs peuvent être mis en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Obtention de l'examen théorique général (code de la route)
- Accéder à la formation pratique dans le but d'obtenir le permis b